

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De : **05 OCT 2022**

Objet : Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Rilhac-Rancon

N° 20220055

En l'honneur de Limoges Métropole,

VE le cadre de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-10, L.151-11 et L.151-12,  
VE le cadre de l'urbanisme de 2022 du 19 Mars 2022 relatif au PLU de Rilhac-Rancon,  
VE le cadre de l'environnement, notamment l'article L.101-1,  
VE notamment les dispositions relatives, **COMPROMISEMENT**, au 1) et à leur de mettre à jour les annexes du cadre de l'urbanisme de la commune de Rilhac-Rancon.

**ARRÊTÉ**

**ARRÊTÉ 1.** Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Rilhac-Rancon sont mises à jour au vu des documents annexés au présent arrêté. La mise à jour consiste à l'intégration de l'état des servitudes existantes.

**ARRÊTÉ 2.** La mise à jour est effectuée sur les documents déposés à la disposition du public à la mairie de Rilhac-Rancon et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

**ARRÊTÉ 3.** Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Rilhac-Rancon et au siège de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, le 05 Octobre 2022, Le Président,

**Sauzet GILBERT**

Président de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole

Publié le 10/10/2022

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1962 sur l'accès aux documents administratifs.

## ARRÊTÉ

# Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Rilhac-Rancon

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



**ARR\_URBA\_202200555\_MISE\_A\_JOUR\_ANNEXES\_PLU\_RILHAC\_RANCON.pdf**  
(.pdf, 3,2 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**